Descriptif de module 62-52

Domaine : Economie & Services
Filière : Informatique de gestion

1. Intitulé de module — Automatisation des processus métiers — 2025-2026

Code :
62-52

Type de formation :
☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres :

Niveau :
☐ Module de base
☒ Module d'approfondissement
☐ Module avancé
☐ Module spécialisé
☐ Autres :

Caractéristique :
☒ Module dont l'échec peut entrainer l'exclusion définitive de la filière selon l'art.15, al.1 des directives cadres "statut des étudiants-e-s"

Type :
☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres :

Organisation temporelle :
☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne
☐ Semestre de printemps
☐ Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS
5

Langue principale d'enseignement :
☒ Français
☐ Allemand
☐ Autres :
☐ Italien
☐ Anglais

3. Prérequis

☒ Avoir validé les modules 61-21, 61-22
☒ Avoir suivi le module 62-31, 63-41
☐ Pas de prérequis
☐ Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

À la fin du module l'étudiant-e devra :

- Savoir identifier les processus à informatiser
- Savoir modéliser les processus métier des organisations
- Être capable d'informatiser les processus métier des organisations
- Comprendre la notion de gestion intégrée de l'entreprise (PGI/ERP) et connaître les contraintes des projets de mise en place d'ERP.
- Appréhender la logique et le fonctionnement d'un ERP
- Connaître le fonctionnement métier de SAP
- Être capable de paramétrer SAP selon les spécificités d'une organisation et de ses processus métier

5. Objectifs détaillés des enseignements

- Savoir modéliser les processus métier des organisations en utilisant la norme BPMN
- Savoir optimiser des processus métier dans une logique d'urbanisation des systèmes d'information
- Savoir identifier les processus à informatiser
- Comprendre la notion de gestion intégrée de l'entreprise (PGI/ERP)
- Appréhender la logique et le fonctionnement d'un ERP
- Savoir utiliser les fonctionnalités de base de SAP
- Savoir paramétrer SAP :
    - Savoir modifier la base de données
    - Savoir programmer en ABAP
    - Savoir créer de nouveaux champs, de nouveaux écrans et les traitements associés

6. Plan et chapitres des cours

Le cours suivra les chapitres suivants :

1. Modélisation selon la norme BPMN
2. Analyse des processus (SWOT)
3. Identification des axes de rationalisation, optimisation et automatisation.

En parallèle, les étudiants verront les thèmes suivants :

1. Introduction à la gestion intégrée de l'entreprise
2. Présentation générale de SAP et ses modules
3. Prise en main des fonctionnalités d'achat/vente de SAP
4. Paramétrage de SAP :
    - Modification et gestion de la base de données
    - Introduction à la programmation ABAP
    - Développement et adaptation des écrans SAP
5. Cas pratiques et exercices intégrés

7. Forme du cours et méthodes pédagogiques

Le cours se donne sur quinze semaines.
Le cours est composé de différentes parties théoriques, méthodologiques et applicatives. Il tiendra compte d'aspects liés à la modélisation, l'analyse et l'automatisation des processus métier.
Les étudiants seront invités au cours du semestre à former des groupes de travail et à construire et gérer un projet de manière autonome.

8. Modalités d'évaluation et de validation

Acquis : A-E
Remédiation : Fx
Répétition : F

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Contrôle continu : 50%	**Examen : 50%**
1 contrôle continu individuel (25%) — Travail écrit d'une durée de 120 minutes pour la partie BPM 1 contrôle continu individuel (25%) — Travail écrit d'une durée de 90 minutes pour la partie ERP et SAP 1 projet (25%) — Travail sur un cas pratique sur le logiciel SAP 1 projet (25%) — Travail sur un cas pratique d'automatisation de processus Ces travaux auront lieu (sous réserve de modification) : - En semaine 5 - En semaine 5 - En semaine 14 - En semaine 14	1 examen écrit sur la partie d'automatisation des processus métiers 1 examen écrit sur le logiciel SAP avec un cas pratique Les examens auront lieu lors de la semaine d'examen de janvier 2026

La réalisation personnelle de 80% des travaux pratiques proposés est exigée pour avoir le droit de se présenter à l'examen.